

COMMUNIQUÉ

Site Internet : <http://www.ramq.gouv.qc.ca>
Courriel : services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca
INFO PROF : Québec (418) 528-7763
Montréal, ailleurs au Québec 1 800 463-7763



POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

Assistance aux professionnels
Québec (418) 643-8210
Montréal (514) 873-3480
Ailleurs au Québec, en Ontario
et au Nouveau-Brunswick 1 800 463-4776

Télécopieur
Québec (418) 646-9251
Montréal (514) 873-5951

Sillery, le 25 février 2004

À l'attention des directeurs généraux des centres locaux de services communautaires (CLSC), des centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés (CHSGS) et des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)

Récupération des fauteuils roulants payés par la Régie de l'assurance maladie du Québec

La Régie de l'assurance maladie du Québec et l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec ont instauré, en juin 2000, un processus de valorisation des aides à la locomotion attribuées dans le cadre du Programme d'appareils suppléant à une déficience physique. Le processus comprend la récupération, la remise en état et la réattribution des fauteuils roulants et des bases de positionnement.

Les responsables des services d'aides techniques des établissements de réadaptation en déficience physique nous ont fait part de la difficulté à récupérer les appareils auprès d'établissements qui hébergeaient, lors de leur décès, des personnes qui possédaient de tels appareils.

Les fauteuils roulants et les bases de positionnement sont récupérés en vertu de l'article 13.4 de la Loi sur l'assurance maladie et de l'article 57 du Règlement sur les appareils suppléant à une déficience physique et assurés en vertu de la Loi sur l'assurance maladie. Ces articles stipulent que la Régie de l'assurance maladie du Québec devient propriétaire de l'appareil dès que la personne ne l'utilise plus et qu'il doit être retourné à l'un des établissements de réadaptation qui administrent le programme pour la Régie.

Les CLSC, les centres hospitaliers et les centres d'hébergement ne peuvent donc pas s'approprier ces appareils pour les ajouter à leur propre parc de fauteuils. Les établissements de réadaptation en déficience physique sont les seuls autorisés à disposer de ces appareils et à les réattribuer à des personnes admissibles au Programme d'appareils suppléant à une déficience physique.

Nous comptons donc sur votre collaboration et celle de votre personnel afin de récupérer ces fauteuils roulants, à propulsion manuelle ou motorisée, ainsi que ces bases de positionnement. Nous vous demandons de communiquer avec l'un des établissements de réadaptation, dont les noms, adresses et numéros de téléphone apparaissent en annexe, dès que l'un de vos clients en possession d'un appareil payé par la Régie ne l'utilise plus ou est décédé. Ces appareils sont faciles à reconnaître. Ils portent l'inscription : « FOURNI PAR LA RAMQ ». L'établissement de réadaptation qui récupère l'appareil en assume aussi les frais de transport.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

p. j. Annexe – Établissements autorisés

c. c. Responsables des services d'aides techniques des établissements de réadaptation en déficience physique

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AUTORISÉS

Établissement	Adresse
Institut de réadaptation en déficience physique de Québec Site Cardinal-Villeneuve (959032)	2975, chemin Saint-Louis Sainte-Foy QC G1W 1P9 tél. : (418) 529-9141
Institut de réadaptation en déficience physique de Québec Site François-Charon (959032)	525, boul. Hamel Québec QC G1M 2S8 tél. : (418) 649-3700
Centre de réadaptation en déficience physique Carrefour de santé de Jonquière (959202)	2230, rue de l'Hôpital CP 1200 Jonquière QC G7X 7X2 tél. : (418) 695-7700
Institut de réadaptation de Montréal (959062)	6300, avenue Darlington Montréal QC H3S 2J4 tél. : (514) 340-2080
Centre de réadaptation Lucie Bruneau (959082)	2275, avenue Laurier Est Montréal QC H2H 2N8 tél. : (514) 527-4527
Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos (959092)	622, 4e rue Ouest Amos QC J9T 2S2 tél. : (819) 732-3341 (2453) sans frais: 1 800 875-7070
Centre de réadaptation La Maison (959112)	100, ch. Docteur Lemay C.P. 1055 Rouyn-Noranda QC J9X 5C8 tél. : (819) 762-6592
Centre régional de réadaptation La Ressource (959122)	135, boul. St-Raymond Gatineau (Québec) J8Y 6X7 tél. : (819) 777-3293

Établissement**Adresse**

Centre de réadaptation Marie-Enfant de
l'Hôpital Sainte-Justine
(959132)

5200, Bélanger Est
Montréal QC H1T 1C9
tél. : (514) 374-1710

Centre de réadaptation Le Bouclier
(959152)

260, rue Lavaltrie Sud
Joliette QC J6E 5X7
tél. : 1-800-363-2783

Centre de réadaptation
Constance-Lethbridge
(959162)

7005, De Maisonneuve Ouest
Montréal QC H4B 1T3
tél. : (514) 487-1770

Centre de réadaptation Estrie
(959172)

300, King Est, Bureau 200
Sherbrooke QC J1G 1B1
tél. : (819) 346-8411

Centre de réadaptation InterVal
(959182)

3450, rue Sainte-Marguerite
Trois-Rivières QC G8Z 1X3
tél. : (819) 375-7718

Centre montréalais de réadaptation
(959192)

5300, ch. de Chambly
St-Hubert QC J3Y 3N7
tél. : (450) 676-7447
1 800 667-4369 sans frais

MAJ : 2004-02-17